

<http://suededucation92.ouvaton.org/spip.php?article143>



# 24ème suicide à France Télécom

- INTERPROFESSIONNEL



Date de mise en ligne : mardi 1er septembre 2009

---

Copyright © SUD éducation 92 - Tous droits réservés

---

Ce matin un salarié s'est suicidé  
près d'Annecy laissant un  
courrier mettant en cause l'entreprise  
France Télécom.

Il venait de  
subir une mobilité de l'agence entreprise  
vers un métier de téléconseiller  
au 1016, marché professionnel.

Les délégués du personnel locaux  
avaient déjà alerté la direction  
sur la souffrance de ce salarié.

Encore une fois, ce nouveau suicide  
confirme que les mesures d'urgence  
annoncées par le Pdg ne suffisent  
pas à enrayer la vague de  
suicides.

Le mal-être généralisé du personnel  
ne s'effacera pas à coup de  
déclarations rassurantes et de mesures  
d'accompagnement.

Tous les  
salarié-es continuent à vivre dans  
le désarroi et pour certains dans le  
désespoir le plus profond.

SUD s'inscrit dans la négociation  
qui s'ouvre aujourd'hui mais  
il faut des mesures claires, concrètes  
et visibles par tous les salarié-es  
dès demain.

France Télécom/Orange doit  
rompre avec sa politique actuelle !

SUD fait des propositions dans  
ce sens et appelle le personnel à se mobiliser :

1) Arrêt des restructurations,  
des mobilités forcées, maintien  
des sites.

2) Arrêt de toute nouvelle soustraction et délocalisations avec un plan de réinternalisation.

3) Arrêt des pressions individuelles sur tous les salarié-es, des suppressions d'emploi, et visibilité sur l'emploi par site sur 3 ans..

4) Arrêt de l'infantilisation au travail, du flicage des salarié-es et de leur soumission à un système informatique inadapté.

5) Arrêt des pressions aussi sur les cadres, abandon du « Time to move ».

6) Recrutement de personnel RH de proximité distinct des managers.

7) Remise en place d'un service de médecins et d'assistants sociaux indépendants, suivi des salariés isolés (CLD, CLM).

8) 5000 emplois tout de suite, suivi d'un plan de recrutements pour alléger la pression de la charge de travail.

9) Un plan de départ anticipé des seniors lié à un plan de recrutement de jeunes en CDI

10) Aucune individualisation du travail et des salaires, suppression des objectifs individuels, reconnaissance des qualifications et des métiers.

**SUD Fédération des activités postales et de télécommunications**

**Union syndicale SOLIDAIRES**